De l'ancienne sablière aux eaux

Une randonnée proposée par chtilili78

En partant du parking de l'ancienne sablière, on remonte légèrement la forêt pour redescendre le long d'un cours d'eau, passer le long de la ferme et continuer le long du cours d'eau.



☼ Durée: 1h30
 ☼ Distance: 5.02km
 ሯ Dénivelé positif: 40m
 ➢ Dénivelé négatif: 41m
 ▲ Point haut: 185m
 ▲ Point bas: 129m

 ▲ Difficulté :
 Facile

 ⊗ Retour point de départ :
 Oui

 ▲ Moyen de locomotion :
 A pied

✗ Région :Vallée de Chevreuse★ Commune :Auffargis (78610)

Description

(D/A) Du parking de l'ancienne sablière, partir vers la droite aux panneaux d'informations et suivre vers l'Ouest le chemin de traces.

- (1) En haut, tourner à gauche. Après une centaine de mètres, prendre un chemin à droite. Au bout du chemin, aller à gauche sur une vingtaine de mètres.
- (2) Au carrefour, prendre le 1^{er} chemin à droite. À l'intersection suivante (panneau), aller tout droit. Le chemin s'incurve vers la gauche et débouche sur un autre chemin : le suivre à gauche sur une centaine de mètres.
- (3) Au carrefour (panneaux), prendre le 1^{er} chemin à gauche. Tourner tout de suite à gauche sur le chemin qui descend et longe le cours d'eau.
- (4) Au croisement, tourner à droite. À la fourche (cote 141), prendre le chemin de droite. Peu avant une route, prendre le petit chemin qui se trouve le plus à gauche du parking et déboucher sur la D24.
- (5) Traverser la route et continuer tout droit en longeant la ferme. Une fois un petit pont traversé, tourner à gauche et suivre Ouest-Nord-Ouest le chemin qui longe un cours d'eau.
- (6) Au bout du chemin, virer à gauche et traverser le pont et aller tout droit. Traverser la D24 et retrouver tout de suite à droite le parking (D/A).

Points de passages

D/A Parking de l'ancienne sablière
N 48.692847° / E 1.908143° - alt. 145m - km 0

1 Croisement en T N 48.692797° / E 1.902875° - alt. 172m - km 0.48

• 2 Carrefour N 48.688959° / E 1.902199° - alt. 183m - km 0.96

• 3 Carrefour N 48.681712° / E 1.912262° - alt. 177m - km 2.22

4 Croisement
 N 48.686465° / E 1.910637° - alt. 149m - km 2.79

• 5 **Route D24** N 48.687956° / E 1.919258° - alt. 139m - km 3.5

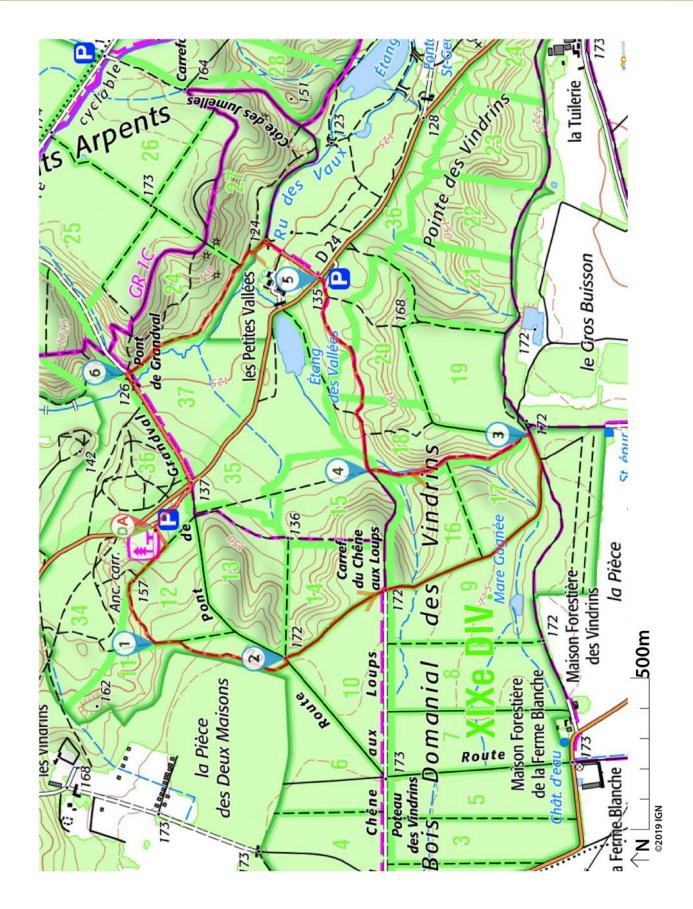
6 Pont de Grandval
 N 48.693682° / E 1.915068° - alt. 138m - km 4.4

D/A Parking de l'ancienne sablière
N 48.692854° / E 1.908154° - alt. 145m - km 5.02

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur: https://www.visorando.com/randonnee-de-l-ancienne-sabliere-aux-eaux/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando Préparer et partager ses randos

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.